

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Frédéric Wunderlin.

MESSIEURS ,

Le sieur Frédéric Wunderlin, né à Werelinghoven (Prusse), le 28 août 1798, domicilié à Hal depuis l'année 1821, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire a sollicité, dit-il, une place dans la douane, en faisant valoir les services qu'il a rendus à l'État dans les journées de septembre, et il n'a pu l'obtenir parce qu'il est étranger non naturalisé.

Le 24 septembre 1830, le pétitionnaire a sonné le tocsin, demandé des secours et rassemblé des volontaires dans les communes de Hal, Tubize et Lembecq; le même jour il est venu avec les volontaires à Bruxelles, y est resté jusqu'au 28 septembre et s'y est conduit en vrai défenseur de la patrie; depuis le 5 jusqu'au 15 août 1831, il a suivi, comme volontaire tirailleur, à Louvain, Roosbeek, etc., le premier ban de la garde civique de Hal.

Ces faits résultent de divers certificats, délivrés en 1831 et 1832, par le commandant des volontaires de Hal, par l'ex-commandant de la garde communale de Tubize, par l'administration communale de Lembecq, et par le major commandant le 1^{er} ban de la garde civique du canton de Hal.

Le pétitionnaire a épousé, en 1823, une femme belge; il habite encore la ville de Hal avec sa famille; il est d'une bonne conduite.

Le Rapporteur,
D.-J. LE JEUNE.

Le Président,
ISIDORE. FALLON.
